

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Vietnam | E-Visa

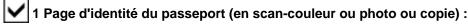
Rappel: Pour que l'on se charge de votre demande, la première étape est d'effectuer votre commande en ligne. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour



- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et valide au moins 6 mois après la sortie prévue du pays. Cela ne peut pas être un passeport d'urgence vert.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité : toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles.

1 Photo d'identité couleur de moins de 6 mois (en scan-couleur ou photo ou copie) :

- Aux normes françaises, sur fond clair.
- De bonne qualité.
- De moins de 6 mois (les autorités peuvent comparer la photo avec celle de votre passeport : si la photo est identique et que votre passeport a plus de 6 mois, elle sera rejetée).

4 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :

- 1/ Quel est votre motif de séjour ? (Tourisme / Affaires)
- 2/ Quel est votre point d'entrée au Vietnam ? (aéroport d'Hanoi, d'Ho-Chi-Minh...). Attention ce point d'entrée indiqué devra être respecté lors de l'utilisation du e-visa.
- 3/ Quel est votre point de sortie du Vietnam?
- 4/ Quel est le nom + adresse de votre 1er hôtel au Vietnam ? (ou de l'agence de voyage locale réceptive au Vietnam)
- + Uniquement pour passeport non-français : quelle est votre adresse de domicile ?

Ces informations nous permettront de demander votre e-visa.

Pour rappel : Les Français, Italiens, Espagnols, Allemands, Britanniques, Russes, Japonais, Sud-Coréens, Danois, Suédois, Norvégiens, Finlandais et Biélorusses sont exemptés de visa pour tout séjour de moins de 45 jours.